

ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

19 mai 2021
Volume 7, numéro 1

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

LE CISSS DE LA CÔTE-NORD SIGNE UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CHU DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL

Le conseil d'administration a accepté la signature d'une entente bipartite entre le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et le CHU de Québec-Université Laval. Ce partenariat vise à répondre à certains besoins de soutien pour le CISSS de la Côte-Nord et permettra au CHU de Québec de bénéficier de certaines opportunités pouvant être offertes par l'établissement nord-côtier.

Cette entente de partenariat pourra porter sur divers aspects tels que :

- Les ressources humaines : partage de bonnes pratiques, enjeux de recrutement, développement des leaders, soutien clinique.
- La gestion des archives : meilleures pratiques, organisation de service, numérisation.
- La formation des infirmières praticiennes spécialisées.
- Le partage d'informations cliniques stratégiques.
- L'organisation des services de soins spirituels.

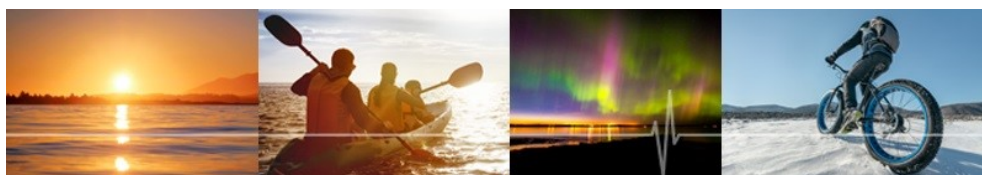


Le CISSS lance une campagne de recrutement	p. 2
Rapport sur l'application de la Loi concernant les soins de fin de vie	p. 2
Ajout de 6 lits de gériatrie à l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau	p. 2
Construction d'un nouveau CLSC à Natashquan	p. 3
Projet de Maison des aînés à Havre-Saint-Pierre	p. 3
Merci Dr Aubin!	p. 3

NOUVEAU MEMBRE OBSERVATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Benoît Méthot est nommé membre observateur, représentant les fondations, au conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord. M. Méthot, qui est actuellement président de la Fondation régionale de l'Hôpital de Sept-Îles, a été désigné à la suite d'une rencontre des présidents des fondations de la région. Ce poste était vacant depuis novembre 2018.

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**
16 juin 2021



Québec 

LE CISSS LANCE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Le CISSS de la Côte-Nord lance une campagne de recrutement afin d'attirer des candidatures de l'extérieur de la région. Elle vise à combler les importants besoins de main-d'œuvre de l'établissement. Inspirée de la campagne réalisée en 2018 (visuels ci-dessous), elle met en vedette des concepts visuels faisant ressortir les beautés naturelles de la région et la qualité de vie, accompagnés de slogans accrocheurs. De nouvelles publicités sont présentement en création. Elles présenteront des images et des slogans adaptés au désir grandissant de certains Québécois de s'établir sur la Côte-Nord dans le contexte de la pandémie.

Des placements publicitaires sont prévus sur différents sites Web et les réseaux sociaux. Les candidats potentiels sont invités à visiter le site Web ciysscn.com afin de découvrir les avantages à travailler sur la Côte-Nord et inciter les visiteurs à postuler sur les emplois offerts.



RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Le rapport du président-directeur général sur les soins de fin de vie a été présenté lors de cette séance publique. On y indique notamment que 16 demandes d'aide médicale à mourir ont été formulées dans la région entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021. Toutes ces demandes ont été administrées.

Au cours de cette période, 322 personnes ont reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile, tandis que 227 personnes ont reçu de tels soins dans une maison de soins palliatifs, 138 en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et 126 dans un centre hospitalier en courte durée.

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, le président-directeur général a la responsabilité de déposer, chaque année, un rapport au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie.

Différents documents à ce sujet, dont la Politique régionale relative aux soins de fin de vie et les rapports déposés depuis juin 2016, sont disponibles sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord.

AJOUT DE 6 LITS DE GÉRIATRIE À L'HÔPITAL LE ROYER DE BAIE-COMEAU

Les administrateurs demandent au ministre de la Santé et des Services sociaux d'émettre un nouveau permis d'exploitation à la suite de l'ajout de six lits de gériatrie à l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau. Il s'agit d'un ajout de 4 lits à l'unité de courte durée gériatrique (UCDG) et 2 lits à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI), pour un total de 24 lits de gériatrie.

Étant donné que le taux d'occupation dépasse régulièrement la capacité, cette bonification aura une incidence directe sur la qualité et la sécurité des soins des usagers en gériatrie.

Mentionnons que pour répondre à l'article 444.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'établissement doit fournir, tous les deux ans, au ministre de la Santé et des Services sociaux une déclaration attestant que les installations dont il dispose et leurs capacités sont les mêmes que celles indiquées à son permis d'exploitation.



Hôpital Le Royer (Baie-Comeau)

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CLSC À NATASHQUAN

Le conseil d'administration a approuvé le projet de construction d'un nouveau CLSC (dispensaire) à Natashquan étant donné le niveau de vétusté du bâtiment actuel, qui n'a pas été l'objet de rénovation majeure depuis son acquisition en 1984.

En 2020, une évaluation des travaux visant à mettre le bâtiment aux normes a permis d'estimer les coûts à près de 350 000 \$, pour un bâtiment dont la valeur est de 70 300 \$.

Ce CLSC demeure un service essentiel pour la population de Natashquan en assurant des soins de santé de base, étant donné que l'hôpital le plus proche est situé à 150 kilomètres. De plus, le bâtiment comprend un logement pour le personnel de garde.



PROJET DE MAISON DES AÎNÉS À HAVRE-SAINT-PIERRE

Les membres du conseil ont entériné l'acquisition de cinq propriétés, situées en périphérie du Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie, en vue de la construction de la Maison des aînés de Havre-Saint-Pierre. Ces acquisitions sont nécessaires pour pouvoir harmoniser le bâtiment aux éléments d'urbanisme et architecturaux à proximité du site et créer des espaces de stationnement.

La construction d'une maison des aînés à Havre-Saint-Pierre s'inscrit dans le cadre de la démarche de transformation des CHSLD. Entièrement financée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, via la Société québécoise des infrastructures (SQI), la résidence comportera 19 places pour personnes âgées, 5 places pour une clientèle alternative et 24 places au privé. Le début des travaux est prévu pour la mi-juin 2021.

MERCI DR AUBIN!



Le conseil d'administration remercie le Dr Donald Aubin pour son engagement et son dévouement, à titre de directeur intérimaire de santé publique de la Côte-Nord. Il a assumé cette fonction du 1^{er} avril 2019 au 18 avril 2021, en plus d'agir à titre de directeur de santé publique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il a aussi été impliqué dans le processus de sélection du nouveau directeur de santé publique de la Côte-Nord et a offert sa disponibilité lors du transfert des dossiers au nouveau directeur.

Depuis le 19 avril 2021, Dr Richard Fachehoun est le directeur de santé publique de la Côte-Nord.



18+
ans



**Vous pouvez dès maintenant
prendre rendez-vous en ligne
pour vous faire vacciner
contre la COVID-19.**

Québec.ca/vaccinCOVID

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord



Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 342268**.